

HUILES ASPHALTIQUES LÉGÈRES SOLUBLES DANS L'EAU

L'apparition d'huiles asphaltiques légères, solubles dans l'eau, également connues sous l'expression «jus de tabac» à cause de leur couleur, est une conséquence du vieillissement des produits à base d'asphalte, et parfois des produits non asphaltiques.

Les huiles asphaltiques légères, bien que solubles dans l'eau, peuvent véhiculer des contaminants en suspension dans l'air tels que la poussière ou autre polluant atmosphérique. Elles surviennent en général lorsqu'une pollution excessive de l'air est accompagnée d'humidité durant la nuit, suivie d'une absence de pluie prolongée. Le résidu de ces huiles asphaltiques légères peut couler le long des sous-faces ou des murs latéraux non protégés par des gouttières et autres dispositifs de détournement, et les tacher. Il ne présente aucun danger pour la couverture, et n'affecte en rien la longévité ou le rendement attendus des matériaux de couverture à base d'asphalte.

Pour diminuer l'effet de ce petit problème esthétique, on peut laver la partie tachée avec un détergent à laver la vaisselle doux (l'essayer d'abord sur une petite surface, et demander si possible l'avis du fabricant du parement). L'emploi de produits à base de solvant est déconseillé, car cela peut altérer les surfaces peintes ou teintées.

Pour tous renseignements complémentaires à ce sujet ou autres questions techniques visant les bardeaux d'asphalte, vous pouvez nous écrire par courriel à casma@casma.ca, ou visiter notre site internet : www.casma.ca. Les renseignements présentés dans cette fiche sont de nature générale et ne sauraient remplacer l'avis d'un couvreur professionnel ou les directives d'emploi ou de pose du fabricant. Les consommateurs sont mis en garde contre les risques d'accidents que présente le travail sur des toits, et avant de s'y lancer eux-mêmes, sont invités à suivre l'avis de CASMA : faire appel à des entrepreneurs qualifiés. La présente fiche peut être reproduite avec la permission des auteurs, à condition qu'elle le soit entièrement, sans modification, et avec la mention des droits d'auteur de CASMA.